Objekttyp: **Miscellaneous**

Zeitschrift: **Bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **96 (1970)**

Heft 8

PDF erstellt am: **16.05.2024**

**Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

**Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

**http://www.e-periodica.ch**

# Concours

### Concours international d'idées et d'urbanisme Vieille ville de Karlsruhe (Allemagne)

L'objet de ce concours est la restructuration et la refonte du domaine d'assainissement « Vieille ville de Karlsruhe » (Altstadt Karlsruhe) et son intégration dans la ville. Le promoteur en est la Ville de Karlsruhe.

Ce concours est ouvert, en accord avec l'UIA, à tous les architectes et urbanistes, habitant ou ayant un domicile professionnel en Europe, ou ressortissants d'un pays européen, ainsi qu'aux étudiants en architecture inscrits dans une grande école (université) européenne ou ressortissants d'un pays européen.

Font partie du jury :

MM. *J. B. Bakema*, architecte, professeur, Rotterdam (Pays-Bas) ; *A. L. Burckhardt*, urbaniste sociologue, Dr phil., Bâle (Suisse) ; *J. Chmielewski*, architecte, Varsovie (Pologne) ; *W. M. Förderer*, architecte, professeur, Schaffhouse (Suisse) ; *G. Klotz*, ingénieur civil, maire de la ville de Karlsruhe ; *W. Lausch*, directeur du Département de la construction, Karlsruhe ; *K. H. Schaechterler*, planificateur en matière de circulation, professeur, Munich ; *Th. Sieverts*, architecte BDA, professeur, Berlin ; *O. M. Ungers*, architecte BDA, professeur, Ithaca, N.Y. (USA), ainsi que huit suppléants.

Le montant total des prix est de DM 300 000.—. Le jury dispose en outre d'un maximum de DM 60 000.— pour des prix spéciaux.

Une brochure d'information en anglais, français et allemand peut être obtenue gratuitement, à partir du 1er avril 1970, au secrétariat du concours, à Karlsruhe, ou éventuellement au secrétariat des associations nationales d'architectes.

Les documents du concours peuvent être obtenus, contre versement d'une garantie de DM 100.— ou DM 50.— (voir brochure d'information), dès le 15 mai 1970.

Date limite de remise des projets : 15 novembre 1970.

Adresse : Secrétariat du concours, 7500 Karlsruhe, Rathaus, Stadtplanungsamt, République fédérale d'Allemagne.

La caution est à verser à 7500 Karlsruhe, Städt Sparkasse, Giro-Konto Nr. 96.

# Informations diverses

### "Interactive display systems" du CERN, Genève

La maison Sprecher & Schuh, Aarau, représentant officiellement en Suisse et en Autriche la firme anglaise Ferranti Ltd. (Automation Systems Division), Manchester, a de nouveau été choisie par le CERN (Organisation européenne pour la recherche nucléaire) pour la fourniture d'un système d'ordinateur électronique.

La commande a été obtenue grâce à la qualité technique de l'ARGUS 500, cœur de l'installation. En effet, composé d'éléments technologiques les plus évolués, il est placé au sommet de la technique actuelle. Un autre avantage est la rapidité et la qualité (luminosité et netteté) de l'affichage par tubes à rayon cathodique commandé directement par le calculateur. Ce système d'affichage comporte sa propre mémoire (4096 mots de 24 bits) dans laquelle sont contenus les signes alphanumériques et les symboles graphiques, pour éviter à l'ordinateur d'être chargé inutilement par un travail de routine. L'image est rafraîchie toutes les 60 millisecondes, ce qui conduit à un affichage sans clignotement et d'une luminosité continue.

Pour le contrôle du système, les unités périphériques suivantes sont utilisées : une imprimante avec clavier, un perforateur/lecteur de bande et un « light pen ». Celui-ci est une sorte de style lumineux permettant à l'opérateur d'ajouter ou d'effacer des inscriptions sur l'écran, facilitant la conversation directe entre l'homme et la machine.

L'ordinateur ARGUS sera plus tard relié à une plus grande installation de calcul, du type CDC 6600, pour permettre un échange permanent de données. Cette liaison sera effectuée sans problèmes, compte tenu de l'expérience dans plus de 50 cas d'interconnexion d'ARGUS 500 avec d'autres installations (IBM 360, ICL 1900, English Electric).

Rédaction : F. VERMEILLE, ingénieur

**DOCUMENTATION GÉNÉRALE**
(Voir page 11 des annonces)

**DOCUMENTATION DU BATIMENT**
(Voir pages 13 et 16 des annonces)

### Pont de Drognens

(Voir photographie page couverture)

— Maître de l'œuvre : Direction des Constructions fédérales.
— Auteur du projet : Pierre Brasey, ingénieur civil EPFZ, ingénieur-conseil SIA, Fribourg.
— Entreprise : Losinger & Cie S.A., Fribourg.
— Le pont de Drognens fait partie du réseau routier de la future place d'armes de Drognens.
— Le système statique est constitué d'une dalle continue sur 12 ouvertures, de 13,00 + 10×17,50 + 13,00 m, soit une longueur totale de 201 m.
— Piles et culées : les piles intermédiaires, de section rectangulaire 0,40×3,00 m, sont articulées haut et bas. L'appui fixe se trouve sur la culée aval.
— Fondations : la culée aval et les 10 piles adjacentes sont fondées sur pieux HW ⌀ 64 cm de 5 à 9 m de longueur. La culée amont et la pile voisine sont directement fondées sur la molasse.
— Chaussée : 7 m de largeur avec deux trottoirs de 1 m.
— Tablier : la dalle du tablier a une épaisseur de 75 cm sur 6 m de largeur, avec biais sous les trottoirs.
— Béton : qualité BS 375.
— Bétonnage : le tablier a été bétonné en deux étapes, avec adjonction de PLASTIMENT-BV 40, au dosage de 0,2 % du poids du ciment, et de SIKA-RETARDER.
Le PLASTIMENT-BV 40 est un agent plastifiant qui augmente les résistances et qui confère au béton une augmentation de la compacité et favorise l'adhérence du béton aux fers d'armature, tout en permettant une réduction d'eau de gâchage de 10 à 15 %.
Le SIKA-RETARDER permet de retarder la prise du béton, en fonction du dosage utilisé, celui-ci variant entre 0,2 et 2 % du poids du ciment. Le bétonnage de nuit peut être supprimé et permet d'obtenir une dalle monolithe, sans reprise de bétonnage.
— Précontrainte : système VSL. Treize câbles à torons sur toute la longueur du pont, avec deux câbles supplémentaires dans la courbe. Précontrainte moyenne : 2600 tonnes.
— Les adjuvants du béton ont été fournis et conseillés par SIKA SERVICE LAUSANNE, avenue de la Gare 32, tél. (021) 23 28 13.



Imprimerie La Concorde, Lausanne